



Sébastien LOUIS et Anne-Laure LOUIS-MARTY

NOTAIRES ASSOCIES

Successeurs de Maître André MARTY

37, Route d' Oupia
34210 OLONZAC

Téléphone 04.68.27.73.10
Télécopie 04.68.27.73.19

scplouis.marty@notaires.fr

Nadine YOU
Premier clerc

Julie CORREIA
Clerc de notaire

Caroline FROC
Employée de notaire

ATTESTATION

Je soussignée Maître Anne-Laure LOUIS-MARTY, Notaire Associé membre de la Société Civile Professionnelle «Maître Sébastien LOUIS et Maître Anne-Laure LOUIS-MARTY, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à OLONZAC (Hérault),

Certifie et atteste être en charge de la régularisation des actes de constitution de servitude de passage de canalisation souterraine permettant à la Cave Coopérative sise commune de PEPIEUX (Aude) d'évacuer les eaux usées jusqu'au bassin d'évacuation, dossier qui m'a été confié par Monsieur Emmanuel FONS, directeur de la Cave Coopérative « Les Coteaux du Minervois » à PEPIEUX (Aude).

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A Olonzac
Le 15 avril 2021

